

MANIFESTE POUR UN

REVENU D'EXISTENCE ET REVENU D'ACTIVITE

- I - Nos systèmes de production et de répartition des richesses ne sont pas éternels. Comme l'esclavage, ou le servage en d'autres temps, notre système aujourd'hui n'est plus adapté aux possibilités de production et aux besoins de notre société.
- I.1 Le progrès technologique permet de produire de tout, en trop, avec de moins en moins de main-d'oeuvre salariée, à temps plein. Mais ce qui était rêve, une fois réalisé, devient cauchemar !
- I.2 On mesure la richesse par la quantité de revenus monétaires tirés des seuls emplois rémunérés, socialement reconnus ou validés par le marché. On prélève sur cette richesse primaire des sommes à transférer pour la redistribution. Système conventionnel qui ignore toutes les richesses potentielles (échanges gratuits sans monnaie), ou les condamne (travail noir).
- I.3 Sans "feuille de paie", pas de reconnaissance sociale. Une personne sans emploi est marginalisée. On lui concède des prestations sociales.
- Sans rentabilité marchande, une activité est délaissée. Lorsqu'elle est jugée pourtant nécessaire, elle survit de subventions.
- I.4 Plus de ressources monétaires certes, mais de moins en moins d'actifs sur qui les prélever pour de plus en plus d'exclus à qui il faudrait transférer. Voilà la contradiction !
- I.5 Le "Revenu Minimum Garanti" actuellement envisagé pour les seuls exclus n'est qu'une solution d'urgence sans doute immédiatement nécessaire, mais du fait qu'il est mesuré d'assistance, il enferme l'exclu dans sa pauvreté.

II - Une nouvelle conception de l'économie conduit à un autre système de répartition des richesses.

II.1 Tous les échanges, dont les échanges économiques, sont des échanges de temps.

II.2 Tout être humain dispose du même temps physique. Chacun l'utilise différemment et en fait le plus souvent trois parts :

- une part personnelle non échangée (loisir pur) ;
- une part échangée directement et non monétisée (économie domestique) ;
- une part consacrée au "travail" et échangée sous forme monétaire (emploi).

Temps libre, temps personnellement contraint, temps socialement contraint.

II.3 Aujourd'hui, la sphère monétaire tend à envahir tous les échanges. Une année d'enfant, d'adulte, homme ou femme, actif ou non, est un même "potentiel d'échange de temps", mais pour seulement exister, pour que puisse s'amorcer la réalisation de son potentiel, le temps de chaque être doit avoir une image matérialisée en monnaie, sans autre considération d'âge, de sexe, d'activité ou de situation de fortune, un même Revenu d'Existence.

II.4 Le Revenu d'Existence correspond à la valeur d'usage du temps. Il se révèle et se mesure à travers la répartition des revenus personnels. Il ne ressort pas d'une négociation, il évolue en fonction de notre productivité. Pour chacun s'ajoute, lorsqu'il échange effectivement son temps, un Revenu d'Activité lié à l'utilité que lui reconnaît la société ou le marché, et à ses performances. Le Revenu d'Activité est la valeur d'échange du temps.

II.5 Assurer à tous, de la naissance à la mort, un même Revenu d'Existence que chacun complète par des Revenus d'Activité : c'est une nouvelle répartition des richesses rendue à la fois nécessaire et possible par l'état avancé de nos économies.

III - Le nouveau Système de Répartition facilite la solution des problèmes que nos sociétés évoluées doivent résoudre.

III.1 Le Revenu d'Existence se substitue à tout, ou partie de multiples allocations et subventions. Il simplifie notre protection sociale devenue trop complexe. Il permet de bien séparer ce qui relève de la Sécurité Sociale, maintenue, prise en charge d'un risque et de la solidarité naturelle.

III.2 Il rompt le lien strict Emploi-Revenu, libère les activités actuellement non rentables, associatives, alternatives, de proximité, et facilite particulièrement en milieu rural la sauvegarde des équilibres écologiques.

III.3 Il ouvre la possibilité à chacun de réduire son temps de travail dans les emplois existants. Le travail peut actuellement devenir intermittent et l'activité choisie.

III.4 Il atténue "l'exclusion", mais surtout le Revenu d'Existence doit être considéré comme une porte ouverte sur un avenir nouveau, changeant à terme la notion même de chômage.

III.5 Un privilège anciennement réservé aux maîtres, aux nobles, aux rentiers, aux héritiers, va s'étendre à tous. La liberté nouvelle de maîtriser son temps de vivre, son temps libre. Elle suppose et appelle l'émergence d'une autre éthique, d'une prise en charge de soi-même, dans le concret, un changement de mentalité qui naîtra et grandira avec l'expérience, de ce que l'on peut appeler le PARTICIPAT.